



## Des Forestiers Privés du LOT.

### ◇ EDITO

#### Le Mot du Président Eric Simon

Le 17 mai, Michel Bouchara et moi-même avons rencontré madame la députée Huguette TIEGNA pour lui présenter nos propositions d'actions pour la forêt lotoise. Cette présentation s'articulait autour de 4 points dont un ciblé à sa circonscription :

- 1 - Mobiliser plus de bois en favorisant l'animation auprès des propriétaires et en promouvant les métiers de la forêt
  - 2 - Mettre en place une charte forestière de territoire du PETR (Cauvaldor-grand Figeac) en tant que démarche stratégique qui allie les aspects économiques, environnementaux et sociétaux de la forêt.
  - 3 - Prendre des mesures adaptées pour lever les freins au boisement/reboisement en modifiant la loi sur la prise en charge financière des dégâts de cervidés pour les propriétaires victimes.
  - 4 - Remarques concernant le financement de la production forestière et son développement afin d'attirer sa vigilance au moment du débat de la loi de finances sur le maintien voir l'augmentation des budgets du CNPF.
- Cet entretien a duré une heure et nous la remercions vivement de nous avoir reçus.

Notre AG 2017 du 16 juin dernier à Montfaucon c'est bien déroulée. Nous y avons accueilli pour une dernière fois Luc Bouvarel, Directeur général de Fransylva qui prend sa retraite très bientôt. Madame Corinne Jacoly, responsable de l'unité Forêt, Chasse, Milieux Naturels de la DDT du Lot, Monsieur Jean Jacques RAFFY, vice-président chargé du Développement économique et de l'Agriculture, monsieur Vincent LABARTHE, vice-président de la région chargé de l'Agriculture et de la Forêt ont participé à nos travaux.

J'aurais aimé vous y voir plus nombreux mais cet été nous aurons sûrement l'occasion de nous rencontrer grâce au CETEF 46 (<http://46-cetef.e-monsite.com>) qui organise le samedi 11 août, une journée conviviale autour d'une promenade découverte et d'un repas.

Bon été et à bientôt !! .

**Eric SIMON**

Tél : 06 07 34 71 29 Courriel : [propriete.forestiere.46@gmail.com](mailto:propriete.forestiere.46@gmail.com)

### ◇ Nos actions :

Nous avons signé une convention avec le syndicat des apiculteurs du Lot <http://46-cetef.e-monsite.com/pages/convention-avec-les-apiculteurs/>

Mise en place d'une mesure d'aide nationale d'aide à l'amélioration des peuplements forestiers : cette mesure vise à renforcer la valeur économique des peuplements existants afin d'être en mesure d'approvisionner les filières de transformation du bois d'œuvre en qualité et en quantité. <http://46-cetef.e-monsite.com/medias/files/dde-d-aide-pdf>

En 2017, nous avons fait une démarche auprès de la Safer du Lot pour intégrer le comité technique départementale comme c'était le cas dans d'autres départements bien que la forêt ne fasse pas partie des collèges siégeant au conseil d'administration. Chose faite depuis le 17 mai dernier. Eric SIMON a siégé au comité technique départemental comme représentant de la forêt privée. Il dispose d'un droit de vote dans cette instance. Rappelons que les trois Safer des anciennes régions LR et MP ont fusionné en 2017 pour devenir la SAFER Occitanie

### ◇ la revue de Presse (JNTOP)

Le deuxième semestre 2017 et le premier semestre 2018 ont été pour certains d'entre nous des moments difficiles. C'est pourquoi, il n'y a pas eu de lettre au 1<sup>er</sup> semestre 2018. La disparition de nos proches nous conduit à un peu plus d'humilité, et nous rapproche de nos terres de nos bois qui ont été façonnés par nos aïeux. La communication de notre syndicat ne doit donc pas oublier l'aspect « sentimental » de ces espaces qui sont utiles à tous et qui vont par-delà l'aspect exclusivement économique. Entre le S2 2017 et S1 2018, un certain nombre d'actions de communications ont été réalisées. Première nouveauté la création d'un site internet pour le syndicat du Lot. Ce site a été réalisé par notre secrétaire, avec le soutien de Pauline Martin de Fransylva. Les photos utilisées pour « illustrer » le site sont propriété de Ph Bayard. Une partie de ces mêmes photos avaient été utilisées pour notre support de communication.

Le lien vers le site est ici <https://www.fransylva.fr/n/syndicat-des-forestiers-privés-du-lot/n:1311>

Notre lettre sera d'ailleurs incorporée sur notre site. Par ailleurs, Philippe Bayard a travaillé avec les apiculteurs du Lot pour réaliser et mettre en œuvre une convention, qui a été signée par notre président Eric Simon et Mr Delpuech président de la ruche du Quercy. Cette convention, signée le 10 Mars a fait l'objet de communications aussi bien dans la « dépêche du midi » que dans la « vie quercynoise ». Par ailleurs, nous (Jacques Faure et Ph Bayard) avons initialisé une communication auprès de la « vie quercynoise » sur les 36 idées reçues sur la forêt, sous la forme d'un premier article dans cet hebdomadaire. Enfin notre secrétaire s'est rendu à la journée communication organisée par Fransylva au siège de la fédération à Paris.

**PS :** Plus d'informations au **06 08 35 99 62 (Ph Bayard)**

**Jean Puechaldoux, « de la graine à la grume »**

Récemment, la coopérative forestière « ALLIANCE FORETS BOIS » dont notre collègue Jean Delbos est administrateur a organisé une rencontre technique à Sousceyrac en Quercy sur le thème du douglas, « de la graine à la grume » au verger à graines de la Luzette puis en forêt de Lascanal. « Le VERGER à GRAINES de la LUZETTE »

Afin d'améliorer la qualité génétique des plants forestiers utilisés en reboisement et de les rendre plus productifs en quantité et en qualité, l'état s'est engagé depuis une cinquantaine d'années dans l'installation de vergers destinés à produire des graines pour les espèces les plus utilisées ou les plus rares dont la valeur patrimoniale est inestimable.

Parmi ceux-ci, la Luzette est le verger à graines de douglas et la variété améliorée qui porte ce nom est la plus utilisée en France et en Europe. Il est géré par l'ONF pour le compte du ministère de l'agriculture avec l'appui des scientifiques de l'IRSTREA de l'INRA et du FCBA.

Les recherches en cours tendent à intégrer au mieux les effets du réchauffement climatique.

Christian Blazy nous a présenté en détail le verger et le processus de production des semences :

La partie « douglas » a une superficie de 34 hectares et les arbres sont issus de graines venant d'autre d'arbres ou de clones d'arbres sélectionnés notamment pour leur tardiveté de débourrage et leur rapidité de croissance.

Après avoir été ramassées par des grimpeurs professionnels, les cônes produits sont mis en sacs plombés et expédiés aux établissements VILMORIN pour extraction, traitement et séchage des graines qui sont revendues ensuite aux pépiniéristes, la traçabilité étant garantie entre la graine et les plants. On considère que cette variété apporte une amélioration de 20 à 30% de la qualité des bois.

La FORET de LASCANAL. Pour boucler la boucle, nous nous sommes rendus ensuite dans cette forêt de mélèzes, épicéas et douglas plantés en 1962 et donc âgés de 56ans qui mesurent jusqu'à 45 mètres pour un volume pouvant atteindre 8,50 m<sup>3</sup>. Ces bois appartiennent à la coopérative depuis 1990, elle réalise actuellement la quatrième éclaircie. Selon Philippe Breysse d'Alliance Forêts Bois, les prix des douglas sur pied pratiqués actuellement par eux selon qualité, grosseur des nœuds et conditions d'exploitation sont de 30 à 40€/M<sup>2</sup>, pour diamètre entre 20 et 35cm, et de 40 à 60€/M<sup>2</sup> au-dessus de 35cm.

Ces éléments de haute qualité et de rendement des plants et des bois obtenus à une date d'exploitabilité courte devraient contribuer à inciter nos adhérents sylviculteurs à renouveler leurs peuplements en recourant prioritairement au douglas si la station lui convient.

 Infos

Le CETEF 46, organise le **10 Aout 2018, en la commune de Saint Céré au lieu-dit « Le Mazel »** une journée avec Buffet et découverte du Massif forestier de St Vincent.

Plus d'information consultable à l'adresse <http://46-cetef.e-monsite.com>.

Comme vous le savez, peut-être, le CETEF s'intéresse plus particulièrement à 4 axes qui sont «**La futaie irrégulière**», «**Le travail en pente**», «**Les Projets carbone**», «**Le bois énergie**». Pour chacun de ces axes, le CETEF 46 a instauré des points de contact. Si vous souhaitez vous investir sur le sujet contactez-nous en vous rendant sur notre site

**SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVES DU LOT**

*Maison de l'Agriculture*

430, avenue Jean Jaurès BP 199- 46004 CAHORS Cedex

Tél. : 05 65 23 22 00 – 06 08 35 99 62 – Mail : [propriete.forestiere.46@gmail.com](mailto:propriete.forestiere.46@gmail.com)